



Le Canada adopte à son tour le programme de censure autoritariste

Par [Kurt Nimmo](#)

Mondialisation.ca, 20 mai 2019

Région : [Le Canada](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#), [Droits humains et État policier](#), [Loi et Justice](#)

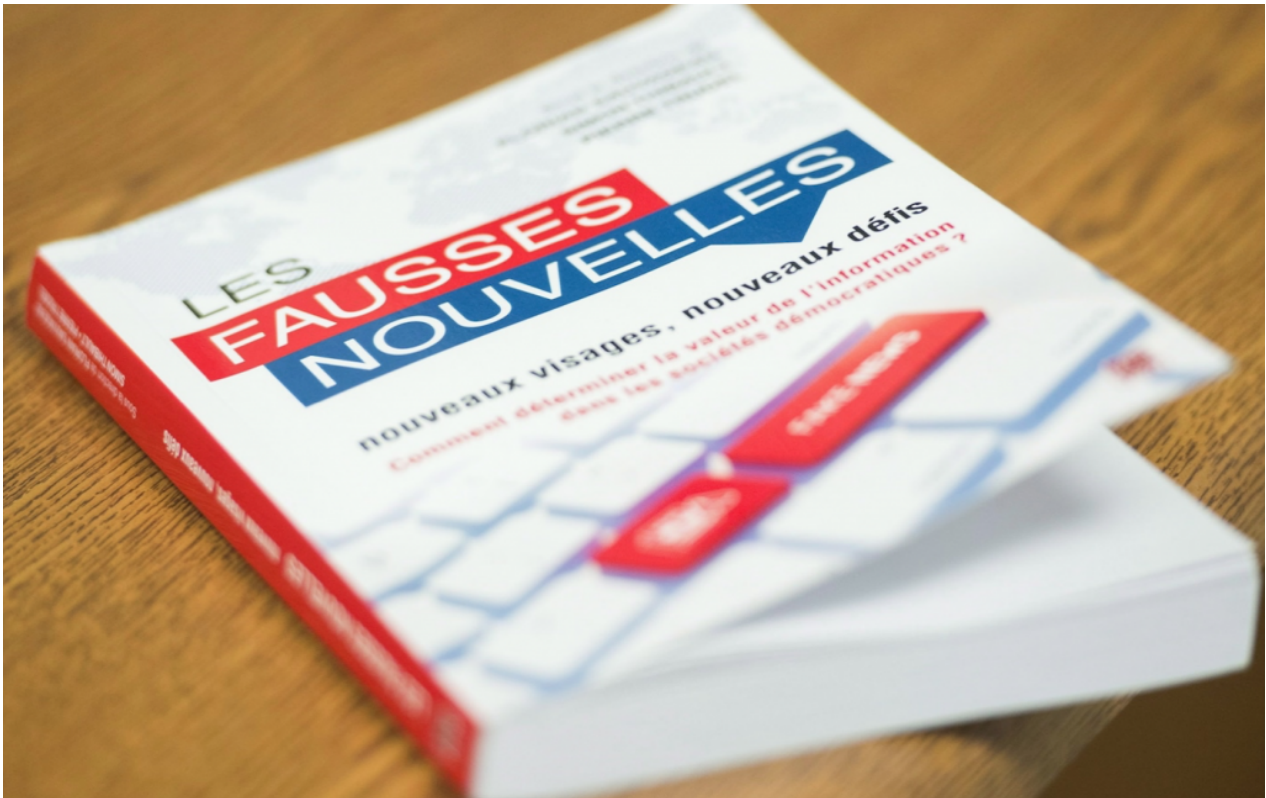
Voici comment le Canada répondra au journalisme citoyen et à la démystification de la trame narrative : en forçant les contribuables à subventionner l'escroquerie des médias institutionnels.

« Les organismes fédéraux publieront une liste des journaux et des sites Web jugés fiables dans le cadre d'un programme de subventions de plusieurs millions de dollars. Le ministère des Finances en a fait l'annonce hier au Comité sénatorial des finances nationales ». C'est ce que rapporte un site Web d'Ottawa, le [Blacklock's Reporter](#).

Le projet de loi C-97, Loi d'exécution du budget, propose un crédit d'impôt de 15 %, jusqu'à concurrence de 75 \$, aux abonnés de sites Web exploités par « une organisation journalistique canadienne qualifiée ». Les critères s'y rapportant ne sont pas connus. Le crédit d'impôt devrait coûter 11 millions de dollars en 2020. Il prendra fin en 2024.

Le projet de loi modifie aussi la Loi de l'impôt sur le revenu afin de pouvoir offrir de lucratives subventions sur les salaires aux organes de presse qui « se consacrent principalement à la production de contenu de nouvelles écrites originales ». Un total de 360 millions de dollars devrait être versé sur une période de quatre ans au moyen d'un crédit d'impôt équivalant à 25 % des dépenses salariales des éditeurs, soit l'équivalent d'un montant maximal de 13 750 \$ par employé de la salle de presse, avec effet rétroactif jusqu'au 1^{er} janvier 2019.

Les Canadiens seront non seulement obligés de payer les salaires des sténographes qualifiés de journalistes par le gouvernement, mais ce dernier veut s'assurer que le citoyen moyen se garde de consulter de « fausses informations » sur les médias sociaux.



Source : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1136659/societe-medias-journalisme-fausse-nouvelles>

Tiré de [Global News](#) :

Le premier ministre Justin Trudeau a affirmé que les plateformes numériques « ne respectent pas leurs responsabilités envers leurs usagers », lorsqu'il a pris la parole jeudi à l'occasion de la conférence Viva Technology à Paris.

Il a dit que son gouvernement tiendrait les entreprises responsables de la désinformation, et qu'elles devaient apporter des améliorations majeures à leurs moyens de régler la question, sans quoi elles s'exposent à des « conséquences financières significatives... »

À propos des prochaines élections fédérales au Canada, il a dit que le gouvernement prenait des mesures pour éliminer les infaux et qu'un nouveau groupe de travail a été mis sur pied pour déceler les menaces qui planent sur ces élections et empêcher toute interférence étrangère.

Le parlement de Singapour a approuvé la loi sur la protection contre les faussetés et la manipulation en ligne le 8 mai 2019.

Tiré du [Activist Post](#) :

En vertu de la loi, un ministre du gouvernement peut exiger des administrateurs de sites Web, des fournisseurs de services Internet et même des groupes de discussion privés de corriger ou de retirer immédiatement les « infaux » de leurs domaines. Mais la définition de ce qui est considéré comme faux ou trompeur est remarquablement vague.

[L'appel de Christchurch](#) » contribue à favoriser une campagne visant à nettoyer Internet de tout contenu que le gouvernement qualifie de dangereux.

L'Appel de Christchurch est un engagement pris par les gouvernements et les sociétés

technologiques afin d'éliminer les contenus en ligne terroristes et extrémistes violents. Il repose sur la conviction qu'un Internet libre, ouvert et sécurisé offre des avantages extraordinaires à la société. Le respect de la liberté d'expression est fondamental. Cependant, **personne n'a le droit de créer et de partager du contenu terroriste et extrémiste violent en ligne.**

La définition de terroriste et d'extrémiste violent est évidemment remarquablement vague, ce qui permet à l'État d'y inclure toute personne ou tout groupe qu'il cherche à discréditer et à cibler pour l'éliminer.

« Le terme extrémiste décrit une personne qui adhère à **une idéologie perçue comme très éloignée des attitudes jugées acceptables par la société en général.** Les extrémistes ne sont pas tous des terroristes. Certains ont des croyances extrémistes, mais n'ont pas recours à la violence pour les faire valoir. Certains extrémistes maintiennent des versions extrêmes de points de vue qui peuvent être considérés comme normaux », explique la [ligue anti-diffamation](#).

Autrement dit, si vous déviez de la trame narrative défendue par l'État, vous serez « perçu comme très éloigné des attitudes jugées acceptables par la société en général » ou, comme en France, en Allemagne et, dorénavant, en Nouvelle-Zélande et au Canada, vous serez condamné à une amende et peut-être aussi à une peine d'emprisonnement pour avoir commis le crime d'avoir tenu un discours non approuvé, donc extrémiste et dangereux.

Les médias institutionnels ont assez bien réussi à confondre le populisme et le nationalisme avec la suprématie blanche. Ils sont également parvenus à dépeindre les militants antiguerre de la gauche et de la droite comme des partisans du terrorisme et des outils de propagande volontaires ou non de Bachar al-Assad en Syrie, des mollahs en Iran et de Vladimir Poutine en Russie, qui cherchent à nuire à la démocratie.

Le cancer de la censure autoritariste prend de l'ampleur après chaque attaque terroriste douteuse. La terreur islamiste fait maintenant concurrence au nationalisme blanc pour faire la manchette.

Toute critique de l'élite financière et de son système de Ponzi financier est qualifiée d'antisémitisme et devient ainsi un discours de haine qui doit être censuré et éventuellement puni.

Kurt Nimmo

*

Note aux lecteurs : cliquez sur le bouton Partager ci-dessus. Envoyez cet article dans vos listes de courriel. Indiquez-le sur votre blogue, sur des forums Internet, etc.

Cet article a d'abord été publié sur le blogue de l'auteur, [Another Day in the Empire](#).

Image en vedette » Freedom of Speech » (Liberté d'expression) : [davidduke.com](#)

Article original en anglais :



[Canada Joins the Authoritarian Censorship Agenda](#) By [Kurt Nimmo](#), May 17, 2019

Traduit par Daniel pour Mondialisation.ca

Kurt Nimmo apporte fréquemment sa contribution à *Mondialisation.ca*.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Kurt Nimmo](#), Mondialisation.ca, 2019

Articles Par : [Kurt Nimmo](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca